



## Stage d'intégration des élèves de première année 12 - 28 octobre 2005

Le stage d'intégration se déroulera du 12 au 28 octobre 2005. Il comporte plusieurs moments de rencontre avec des responsables de Sciences Po, 26 heures d'enseignement ainsi qu'un module consacré à la découverte de l'entreprise et des institutions.

### ***Rencontres pédagogiques et réunions de rentrée***

La journée d'accueil aura lieu le mercredi 12 octobre. Elle débutera à 8h30 précises à Sciences Po dans le hall du 27 rue Saint Guillaume (75007 Paris). La journée est consacrée à la rencontre de responsables pédagogiques de Sciences Po et à la présentation de la première année du cursus.

La rentrée solennelle aura lieu le mercredi 26 octobre. Elle débutera avec le rassemblement des étudiants des cinq campus à Paris, sous la Présidence de M. René REMOND, Président de la FNSP et de M. Richard DESCOINGS, Directeur de Sciences Po.

### ***Enseignements du stage d'intégration***

L'accent est mis sur les techniques de base de la prise de parole en public qui est un fondement pédagogique de l'enseignement à Sciences Po. Tout au long de leur cursus, les élèves auront notamment à présenter des exposés oraux devant les autres étudiants et participeront à des débats.

### ***Prendre la parole en public***

Lors du stage d'intégration un séminaire de 8h est consacré aux techniques de base de la prise de parole. L'initiation aux techniques corporelles et expressives (maîtrise du stress, appuis, souffle, voix, gestuelle) doit permettre à chacun de construire non seulement ses repères pour une prise de parole sereine et maîtrisée devant un auditoire qui peut être nombreux mais aussi les fondements d'un art personnel. La position tribunicienne, debout face à l'assemblée, et la prise de parole dans le cadre d'un débat sont plus spécifiquement étudiées et pratiquées. Tout au long du stage, les élèves mettent en oeuvre leurs acquis dans le cadre du séminaire « prendre la parole en public » et à la faveur des « exposés sur site », en Histoire.

### ***Exposés sur site***

Le deuxième module du stage d'intégration est en effet consacré à des exposés sur site dans Paris, et préparés par les élèves (10h). Une leçon inaugurale sur l'Histoire de Paris (2h) donnée par le Professeur Jean-Claude Lescure permet de mieux comprendre les évolutions contemporaines de la capitale. Les étudiants, réunis par groupe de 16, sont ensuite accompagnés par un Maître de Conférence de Sciences Po qui leur présente, au cours d'une déambulation intellectuelle et culturelle, certains aspects de la ville. Au cours de cette première visite (3h), les élèves reçoivent une question d'exposé d'ordre historique, social ou politique portant sur un site de Paris. Chaque exposé est ensuite préparé en binôme. Plusieurs jours plus tard, les élèves accompagnés de leur Maître de Conférence se rendent sur les sites identifiés au préalable et effectuent en tandem, devant la classe, un exposé de 10 minutes, debout, avec un minimum de notes et le plus souvent, en extérieur (5h).

### ***Economie***

Un module d'initiation en Economie est animé par deux Maîtres de conférence de Sciences Po dans le cadre d'un cours magistral (8h). Il permet d'introduire une des disciplines majeures enseignées à Sciences Po, complexe et décisive pour bien comprendre les enjeux du monde contemporain. Les séances auront lieu de 19h à 21h, les jeudi 13, lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 octobre.

### ***Vie des Entreprises et des institutions***

Les élèves rencontreront le jeudi 13 octobre, de 8h à 10h, plusieurs hauts responsables effectuant leur carrière dans la haute fonction publique, dans l'entreprise ou dans l'enseignement supérieur et la recherche. Cette séance introductive se prolongera par une visite effectuée au choix dans une entreprise ou dans une institution publique. A la faveur d'une demi-journée ou d'une journée, les étudiants auront un premier aperçu plus concret sur certaines des nombreuses carrières auxquelles prépare le diplôme de Sciences Po.

## ***Remarques***

### ***Entraînements***

Les exercices effectués au cours de la période d'intégration doivent permettre à l'étudiant de mieux analyser ses forces et ses faiblesses et d'acquérir des savoir-faire utiles pour la suite de son cursus. Ils ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du diplôme.

### ***Emploi du temps***

Chaque élève recevra son emploi du temps le 12 octobre. Il aura la possibilité de choisir la visite d'entreprise ou d'institution qu'il souhaitera effectuer entre le 14 et le 28 octobre, en fonction de ses goûts et des horaires de ses autres enseignements. Les inscriptions aux visites se feront par voie électronique le 12 et le 13 octobre.

### ***Assiduité***

**La présence à l'ensemble des conférences de la période d'intégration est obligatoire. La ponctualité est de rigueur.**